

LOUIS RIEL*

— I —

Je suis très heureux de pouvoir vous entretenir ce soir d'un sujet qui me passionne depuis nombre d'années. Durant ma jeunesse dans l'Ouest, j'entendais souvent des parents me raconter des histoires sur les Indiens, les Métis et Louis Riel. Je dois vous avouer, Monsieur le Président, que c'est un grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à venir vous parler de Riel. Je vous remercie de cet honneur et également des bonnes paroles que vous avez eues pour le livre que je viens de publier. Je ne peux demeurer insensible aux remarques qu'on peut faire sur le fruit de mes recherches. Ceci me rappelle un mot que Voltaire aurait dit après avoir lu "l'Ode à la postérité" de Jean-Baptiste Rousseau: "Je doute que ce poème atteigne sa destination". J'espère que mon livre atteindra sa destination, c'est-à-dire, le public et qu'il ne fera pas qu'accumuler de la poussière dans des bibliothèques universitaires.

Au moment où je terminais mes études et où j'étais sur le point de commencer ma carrière universitaire, un de mes professeurs me donna quelques conseils. Il me dit: "Durant tes cours, il y aura peut-être un élève qui ne sera pas d'accord avec toi. Il manifestera son désaccord en faisant non de la tête. Tu seras tenté de vouloir le convertir à ton point de vue sur le champ. Ne le fais pas. Il est peut-être le seul qui t'écoute." Je ne suis pas en classe, vous n'êtes pas obligés, comme mes étudiants, d'être attentifs. Et veuillez croire que je n'essayerai pas de vous convertir à mon point de vue sur Riel. Je veux seulement vous présenter quelques idées sur Riel qui sont le fruit de mes travaux historiques.

* Causerie prononcée au dîner de notre réunion générale, le 25 avril dernier, au chalet de l'Île Sainte-Hélène (Montréal).